

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

AMENDEMENT

N ° AS325

présenté par

M. Viry, M. Cinieri, Mme Bonnivard, M. Vatin, M. Vincendet, Mme Dalloz, Mme Duby-Muller,
Mme Louwagie, Mme Corneloup, M. Hetzel, M. Rolland, M. Descoeur, M. Seitlinger,
Mme Périgault et M. Gosselin

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.